



FONDATION DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
Reconnue d'utilité publique par décret du 14 mars 1986

45 rue d'Ulm, 75005 Paris
Tél. : +33 (0)1 43 29 40 01 | Mob. : +33 (0)7 83 01 75 20 | fondation-ens@ens.psl.eu
www.fondation.ens.psl.eu

/ SOUTENEZ L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Chère/Cher Archicube et Ami(e) de l'ENS,

Dans le paysage de l'enseignement supérieur français et mondial, l'École normale supérieure est un établissement unique. Comme vous, nous souhaitons sa pérennité. Elle doit continuer à évoluer tout en gardant ses spécificités : une formation d'excellence par la recherche fondamentale, où curiosité intellectuelle et transdisciplinarité sont la règle. Afin de poursuivre son développement, nombreuses sont les actions en cours que vous découvrirez dans ce document «Transmettre pour l'École normale supérieure - Les savants : vos héritiers» :

- le plan «diversité» pour accueillir et accompagner au mieux tous les meilleurs talents, quels que soient leurs origines et leurs parcours avec un programme de bourses ;
- de nouvelles formations comme le programme Médecine et Humanités ;
- le premier centre européen de biologie quantitative, QBio, pour la modélisation du vivant.

Dans le cadre de notre objectif de rendre ces programmes pérennes, un fonds capitalisé va être mis en place.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'ENS peut recueillir des legs en exemption totale de droits de succession. Faire un legs, une donation ou décider qu'une assurance-vie ait comme bénéficiaire la Fondation de l'ENS, est un engagement extrêmement important, pour vous, votre famille et l'avenir de l'École. Vous pouvez ainsi permettre à l'ENS d'entreprendre la réalisation de projets ambitieux pour les générations actuelles et futures. C'est une histoire amorcée en 1794 qui continuera avec vous.

Grâce au legs, outil de transmission patrimoniale et d'optimisation fiscale, que vous découvrirez dans cette brochure, vous pouvez léguer à l'École un patrimoine immobilier ou la faire bénéficier d'une donation en la désignant légataire universelle. La Fondation de l'ENS est là pour faire que vos volontés soient respectées, son organisation et la transparence totale de son fonctionnement le garantissent.

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que ce document apportera les premières informations et les éléments nécessaires pour construire votre réflexion. Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos questions, et nous serions heureux de vous accueillir et d'organiser une visite pour vous présenter les programmes et les équipes concernées. Il est facile de nous contacter par téléphone ou par email. Nous serons ravis de vous rencontrer et de découvrir vos souhaits.

Nous vous prions d'agréer, chère/cher Archicube et Ami(e) de l'ENS,
l'expression de nos sentiments amicaux et respectueux.

Jacques Massot
Directeur de la Fondation de l'ENS

Marc Mézard
Directeur de l'ENS